



65^{ÈME} COURSE DE CÔTE M DE BOMERÉE RÈGLEMENT PARTICULIER

I. PROGRAMME GÉNÉRAL DE L'ÉPREUVE

Le 10/07/2025 :	Parution du règlement particulier.
Le 15/08/2025 à 20h00 :	Clôture des inscriptions à droits simples.
Le 23/08/2025 de 16h15 à 19h00 :	Vérifications sportives et techniques.
Le 24/08/2025 de 07h00 à 08h00 :	Vérifications sportives et techniques complémentaires (Voir Art. 9.4)
à 08h00 :	Clôture des inscriptions à droits majorés.
de 08h00 à 12h00 :	Essais officiels chronométrés.
à 12h30 :	Affichage de la liste des pilotes et véhicules qualifiés.
à 13h00 :	Début des montées de course.
A l'arrivée du dernier concurrent :	Affichage du Classement Provisoire Ouverture du délai de réclamation Remise des prix.
30' après affichage du classement provisoire :	Classement Final.

II. ORGANISATION

1. Généralités

- 1.1. L'asbl Bomerée Motor Club organise le dimanche 24/08/2025 la Course de Côte Nationale « Open » de L'M de Bomerée.
- 1.2. N° de Visa RACB Sport : HC-R8-M072 en date du 19/06/2025.

2. Comité d'Organisation, Secrétariats, Officiels

2.1. Présidente du Comité d'Organisation :

Mme. Bon Céline
Rue du Grand Chemin 70 – 6110 Montigny-le-Tilleul
Tél. : + 32 (0) 483 25 52 40
E-mail : bomereemotorclub@outlook.com

2.2. Adresse du secrétariat de l'épreuve :

Mr. Nasuti Pascal
Rue du Conroye 17 – 6560 Erquelinnes
Tél. : + 32 (0) 499 74 64 95
Email : bomereemotorclub@outlook.com

- Le 23/08/2025 de 16h15 à 19h et à partir du 24/08/2025 à 7h30 :
Adresse : Rue de la Station (Mondial Car) à B – 6110 Montigny-le-tilleul
Tél. : + 32 (0) 483 25 52 40 ou +32 (0) 499 74 64 95

2.3. Officiels

Directeur de Course :	Liégeois Jules	- lic. RACB 2357
Directeur de Course Adjoint :	Bertrand Renaud	- lic. RACB 4324
Directeur de Course Adjoint :	Bon Céline	- lic. ASAF 90200
Responsable de la Sécurité :	Modave Louis	- lic. RACB 2762
Starter :	Di Cintio Cédric	- lic. ASAF 328
Secrétaire de l'épreuve :	Toubeau Jean-Claude	- lic. RACB 1521
Responsable des relations Concurrents :	Savary Remy	- lic. RACB 2782
Médecin chef :		- lic. tba
Responsable Technique du Championnat :	Mosbeux Jean-Guy	- lic. RACB 3412
Responsable Délégué Technique National :	Janssen Stany	- lic. RACB 1749
Commissaires sportifs		
Président de collège :	Dhondt Jan	- lic. RACB 2385
Membres :	Lumaye Aurore	- lic. RACB 3414
	Sevrin Lambert	- lic. ASAF Lg419

3. Tableau officiel d'affichage

- 3.1. Tout additif, communication et décision, ainsi que les classements, seront affichés au tableau officiel d'affichage situé Rue de la Station (face au garage Mondial car) et/ou sur le site www.timechrono.be.

III. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

4. Généralités

- 4.1. Cette épreuve sera disputée conformément au Code Sportif International de la FIA 2025 et à ses annexes, aux Règlements Sportif et Technique des courses de côte du RACB 2025 et leurs annexes, aux règlements du RACB Sport 2025 et au présent Règlement Particulier.

Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncées uniquement par voie d'Additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

Les Règlements Sportif et Techniques des courses de côte du RACB 2025 figurent sur les sites web suivants : www.racb.com et www.coursedecote.be.

Seuls les textes français de ces différents règlements font foi.

- 4.2. La compétition compte pour le Championnat de Belgique des Courses de Côte.

5. Parcours

- 5.1. L'épreuve se déroulera sur le parcours de la rue de Bomerée (RN53) à Montigny-le-tilleul, qui présente les caractéristiques suivantes:

Longueur de la côte : 2200 mètres.

Dénivellation : 165 mètres.

Pente moyenne : 5.15 %.

Départ : Altitude : 180 m. Coordonnées GPS : Lat : 50°21'56.05 "N Long. : 4°23'39.86 E.

Arrivée : Altitude : 345 m. Coordonnées GPS : Lat : 50°21'21.47"N Long. : 4°22'58.49 E.

6. Véhicules admis : Pour tout renseignement technique : lb.sport@racb.com

- 6.1. Sont admis à participer : tous les véhicules répondant aux prescriptions de l'Annexe J de la FIA et/ou aux prescriptions techniques du RACB Sport.

Ces véhicules seront répartis dans les catégories conformes au chapitre II – Classements, Article 2 Groupes et Classes du règlement sportif course de côte 2025 du RACB Sport.

7. Inscriptions

7.1. Le participant doit adresser la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée en caractères imprimés, au secrétariat (voir Art. 2.2) avant le **15/08/2025 à 20h00**.

Si cette demande est envoyée par télécopie ou par Email, l'original devra parvenir à l'organisateur, au plus tard avant **le 21/08/2025 à 09h00**.

7.2. Les concurrents et conducteurs qui désirent prendre part à une compétition nationale à l'étranger ne pourront le faire qu'avec l'autorisation préalable de leur ASN. (Art.2.3.8 du Code de sportif de la FIA 2022)

8. Droits d'engagement (Voir Article 7 du Règlement Sportif Courses de Côte 2025)

8.1. 160,00€ avec la publicité facultative de l'organisateur.

210,00€ sans la publicité facultative de l'organisateur.

Les droits d'engagement sont à payer par virement au compte n° BE77 0689 0100 5442 de l'ASBL Bomerée Motor Club avec la mention «CC Nationale de Bomerée 2025» et ce, pour le 15/08/2025 au plus tard.

Passé ce délai, une majoration de 50 Euros sera exigée.

8.2. L'inscription ne sera acceptée que si elle est accompagnée des droits d'engagement dans le délai fixé à l'Article 7.

8.3. L'organisateur a prévu les publicités suivantes:

- obligatoire : numéro de départ + sponsors

IV. VERIFICATIONS – PARC FERME

9. Vérifications sportives & techniques

9.1. Les vérifications sportives se dérouleront le 23/08/2025 de 16h15 à 19h00 et seront situées au garage Mondial Car – Rue de la Station 71 – 6110 Montigny-le-Tilleul (face au départ).

9.2. Les vérifications techniques se dérouleront le samedi 23/08/2025 de 16h15 à 19h00 et seront situées au parking du Dema – Rue de la Station 35 – 6110 Montigny-Le-Tilleul.

9.3. Les contrôles particuliers (pesage, etc.) auront lieu au parking du Dema – Rue de la Station 35 – 6110 Montigny-Le-Tilleul.

9.4. Des vérifications sportives complémentaires se dérouleront le dimanche 24/08/2025 de 7h00 à 08h00 pour les concurrents qui n'auront pu être présents la veille et ce, uniquement avec accord de la Direction de Course. Des vérifications techniques complémentaires pourront se dérouler en dehors de l'horaire prévu dans l'Art. 9.2 et ce uniquement avec l'accord de la Direction de Course et validé par le responsable des Commissaires Techniques.

9.5 **Installation et accessibilité du parking Dema uniquement à partir du samedi 23/08/2025 à 16h00.**

10. Parc fermé

10.1. Le parc fermé est situé sur la ligne de départ (Rue de la Station) et aura lieu au moins pendant 30 minutes après l'arrivée de la dernière voiture.

V. PRIX ET COUPES, REMISE DES PRIX

11. Prix et coupes

11.1. Les prix, coupes et trophées suivants seront distribués:

Classement par catégorie

- 1^{er} pilote belge : Coupe
- 1^{er} pilote étranger : Coupe

Classement par classes

- 1^{er} : Coupe
- 2^{ème} : Coupe
- 3^{ème} : Coupe

Prix Spéciaux

- 1^{ère} Dame : Coupe
- Inter-Ecuries : Coupe

12. Remise des Coupes et Prix

La remise des prix se déroulera durant le parc fermé. Elle aura lieu au niveau du départ de l'épreuve (Garage Mondial Car – Rue de la Station 71 – 6110 Montigny-le-Tilleul).

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE DES COURSES DE COTE 2025
COURSE DE COTE DE L'M DE BOMERÉE – DATE : 24/08/2025

CASES RESERVEES A L'ORGANISATION

Reçu le	Payé le	Vérif. Technique	Vérif. Licence	Groupe/Classe	Numéro attribué

SVP compléter en lettres capitales et lisiblement

Je soussigné (pilote) Nom : Prénom :

Adresse : N° :

Code Postal : Localité : N° Tél. :

Né le : Adresse e-mail :

Déclare avoir pris connaissance du règlement de la course de côte de l'M de Bomerée du 24/08/2025, m'engage à en observer toutes les prescriptions de la façon la plus stricte.

Je certifie sur l'honneur que la voiture pour laquelle je sollicite un engagement est conforme à la réglementation ainsi qu'au passeport technique attribué au véhicule et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée.

A COMPLETER ENTIEREMENT en LETTRES CAPITALES et LISIBLEMENT FAUTE D'ETRE ADMIS

PILOTE

Nom ou Pseudonyme (validé RACB): Nationalité :

N° Licence : Ecurie :

CONCURRENT (écurie)

Nom : N° Licence « Concurrent » :

VOITURE

Marque : Type :

Cylindrée. : Turbo Groupe : Classe :

Obligatoire pour la Catégorie 1 : Valeur Pf : – FIA Pf ID :

Catégorie 1	EX	D	E2-SS	CN/E2-SC
1 <input type="checkbox"/> Pf 15 -> 39	11 <input type="checkbox"/> 0 -> 4000cc	14 <input type="checkbox"/> F3	16 <input type="checkbox"/> 0-1600cc	19 <input type="checkbox"/> 0-1600cc
2 <input type="checkbox"/> Pf 40 -> 79	CM	15 <input type="checkbox"/> F3000	17 <input type="checkbox"/> 1601-2000cc	20 <input type="checkbox"/> 1601-2000cc
3 <input type="checkbox"/> Pf 80 -> 119		18 <input type="checkbox"/> 2001-3000cc	21 <input type="checkbox"/> 2001-3000cc	
4 <input type="checkbox"/> Pf 120 -> 159	13 <input type="checkbox"/> 0 -> 1003cc			H
5 <input type="checkbox"/> Pf > 159				23 <input type="checkbox"/>

Date : ... / ... / 2025

Signature du pilote (précédée de la mention « lu et approuvé »)

A renvoyer avant le 15/08/2025 à 20h00